



# DEMANDE D'AIDE KILOMÉTRIQUE AU TRANSPORT

ANNÉE 2020 / 2021

**Imprimé à retourner avant le 31 décembre 2020 visé par :**  
> le maire de la commune de résidence  
> le responsable légal de l'élève

**accompagné des pièces suivantes :** • un relevé d'identité bancaire ou postal  
• un certificat de scolarité précisant la classe fréquentée, les options de l'élève ainsi que son régime

CADRE RÉSERVÉ À LA FEDERTEEP
DATE D'ENREGISTREMENT :

à l'adresse suivante : FEDERTEEP - 16, rue Fonvieille 81000 ALBI

### > identité de l'élève

NOM DE L'ÉLÈVE : ..... PRÉNOM : .....  
DATE DE NAISSANCE : .....  
ADRESSE (si différente de l'adresse du représentant légal) : .....  
CODE POSTAL : ..... COMMUNE : .....

VISA DU MAIRE qui atteste de la résidence de l'élève
--

> en 2019 / 2020, mon enfant était scolarisé en classe de .....  
NOM de l'établissement .....  
COMMUNE de l'établissement .....

> en 2020 / 2021, il est scolarisé à : NOM de l'établissement : .....  
COMMUNE de l'établissement .....  
CLASSE : ..... SECTION : ..... OPTION : .....  
LANGUE A : ..... LANGUE B : ..... LANGUE C : .....

en qualité de :  demi-pensionnaire  interne

### > déclaration du représentant légal de l'élève

Je soussigné, Mr  Mme  NOM : ..... PRÉNOM : .....  
**représentant légal de l'élève**  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : .....  
COMMUNE : .....  
TÉLÉPHONE : .....

> sollicite une aide financière pour assurer à mes frais le transport de mon enfant pendant l'année 2020 /2021

- pour accéder à l'arrêt (point de montée) du transport scolaire  
Nom et commune de l'arrêt. ....  
Distance entre mon domicile et le point de montée..... km
- pour assurer la totalité du transport à mes frais, faute de transport collectif adapté  
Distance entre mon domicile et l'établissement ..... km

Signature du représentant légal :
-----------------------------------

• reconnaît avoir pris connaissance de la notice explicative jointe au présent imprimé  
• certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

L'aide kilométrique au transport est strictement réservée aux élèves dont le trajet scolaire ne peut pas être effectué par les transports collectifs.



## LES BÉNÉFICIAIRES

**POUR BÉNÉFICIER D'UNE AIDE KILOMÉTRIQUE** au titre du transport scolaire, il faut :



• **résider dans le Tarn à plus de 3 km de l'établissement scolaire** s'il voyage tous les jours (élève 1/2 pensionnaire) ou à plus de 10 km de l'internat s'il voyage chaque semaine (élève interne).

- fréquenter **un établissement** public ou privé sous contrat avec l'État **conforme à la sectorisation scolaire** compte tenu de sa commune de résidence et des options choisies (le choix de l'internat ne permet pas de déroger à cette règle géographique).
- être inscrit en **maternelle, primaire ou secondaire** (les apprentis, BTS et étudiants n'ont pas droit à ce type d'aide)
- ne pas disposer d'un moyen de transport collectif adapté à ses besoins.

## LES TYPES D'AIDE

Tout élève respectant les règles ci-dessus peut bénéficier d'une aide financière kilométrique tenant compte de son régime (interne ou demi-pensionnaire) et de la distance parcourue à ses frais :

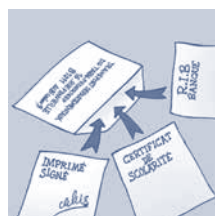


- distance domicile-établissement scolaire selon le régime de l'élève, si les parents doivent assumer la totalité du parcours correspondant faute d'un transport collectif adapté et disposant de places en nombre suffisant.
- distance domicile-arrêt des transports scolaires si un transport scolaire existe mais à une distance éloignée du domicile.

## LES DÉMARCHES À EFFECTUER

Pour bénéficier de l'aide kilométrique au transport scolaire il convient de procéder comme suit :

- compléter l'imprimé de demande d'aide kilométrique au transport
- faire viser cet imprimé par le maire de la commune de résidence du responsable légal de l'élève.



- joindre les pièces mentionnées sur l'imprimé (certificat de scolarité et RIB).
- signer l'imprimé et renvoyer le tout à l'adresse et dans le délai indiqués sur l'imprimé de demande d'aide.

## LES MODALITÉS DE PAIEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE KILOMÉTRIQUE

L'aide kilométrique au transport est versée en fin d'année scolaire sur le compte correspondant au RIB joint à la demande.



## RENSEIGNEMENTS

**FEDERTEEP**  
16, rue Fonvieille 81000 Albi  
05 63 48 13 80

Ouverture au public  
du lundi au vendredi  
de 13 h 30 à 16 h 00

[www.federteep.org](http://www.federteep.org)